

Jean-Baptiste André Godin à Athanase Cucheval-Clarigny, 20 avril 1874

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (14)

Collation 4 p. (483r, 484r, 485v, 486r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Athanase Cucheval-Clarigny, 20 avril 1874, consulté le 05/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47653>

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 avril 1874](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cucheval-Clarigny, Athanase \(1821-1895\)](#)

Lieu de destination 51, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin informe Cucheval-Clarigny que la question de l'implantation de la gare de Guise a été débattue au conseil général de l'Aisne qui a nommé une commission d'enquête composée de 5 conseillers : Pille, maire de Chézy-sur-Marne ; Leroux, propriétaire à Charmes près de La Fère ; Deviolaine, maire de Cuffies ; Legris, maire de Vailly ; Guay, maire de Villers-Cotterêts. Il lui signale que le *Journal officiel* a annoncé la nomination d'un nouveau maire de Guise à la place de

Delorme. Il demande à Cucheral-Clarigny s'il ne doit pas faire examiner la question de l'implantation de la gare, que l'administration veut situer au Moulin-Neuf, par un des ingénieurs de sa compagnie. Il l'informe que le préfet fera probablement accompagner la commission d'enquête du conseil général par les ingénieurs du département, et que celle-ci rendra son rapport dans la session extraordinaire du conseil général du 10 mai 1874. Dans le post-scriptum, il l'avertit qu'il va recevoir la visite d'Edmond Turquet, conseiller général du canton de Sains et député de l'Aisne.

Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Conflit](#)

Personnes citées

- [Compagnie du chemin de fer d'Orléans à Rouen](#)
- [Conseil général de l'Aisne](#)
- [Delorme, Jacques Philippe](#)
- [Deviolaine, Victor Émile \(1833-1913\)](#)
- [Gigault de Crisenoy, Étienne Jules \(1831-1901\)](#)
- [Guay \[monsieur\]](#)
- [Legris \[monsieur\]](#)
- [Leroux \[monsieur\]](#)
- [Turquet, Edmond \(1836-1914\)](#)

Œuvres citées [Journal officiel de la République française](#), Paris, 1870-1880.

Lieux cités

- [Aisne \(France\)](#)
- [Charmes \(Aisne\)](#)
- [Cuffies \(Aisne\)](#)
- [Sains-Richaumont \(Aisne\)](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)
- [Vailly-sur-Aisne \(Aisne\)](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)
- [Villers-Cotterêts \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 05/08/2025

Guise 20 avril 76

Monsieur,

La question de la gare de Guise a pris de grandes proportions ; le Préfet surtout a dit devant le Conseil qu'il ne pourrait en aucun façon admettre les réserves que nous avions faites ; et la commission n'ayant pu tomber d'accord sur le rapport confié à l'un de ses membres, il a été nommée une commission d'enquête composée de 5 membres, pris dans le Conseil général et membres des arrondissements de Vervins et de St Quentin.

A. Clémengy.

- Ces membres sont :
- M. Bille, maire à Chézy-sur-Marne ;
 - Leroux, propriétaire à Charnes, près La Fère ;
 - Deviolaine, maire à Cuffies ;
 - Légris, maire à Vailly
 - Guay, maire à Villers-Cotterets

Vous avez assisté à la déposition de M. Delorme, maire de Guise. Vous seriez peut-être surpris d'apprendre que Dimanche dernier, l'Officiel annonçait la révocation, ou plutôt la nomination d'un Maire à sa place.

J'me demande si, en présence du soin que l'administration va mettre à faire décider l'emplacement de la gare au moulin neuf, vous ne croirez pas à l'intérêt

de votre compagnie de faire examiner la question sur les lieux par un de nos ingénieurs.

La gare près du moulin neuf trouve un certain nombre de partisans à Guise, mais la traversée de la ville par le chemin de fer n'en doit pas rencontrer beaucoup. Aussi les partisans de cet état ne trouve rien de mieux à faire que de mettre en circulation le bruit que notre armée ne doit pas échapper ses chemins. Il est à craindre qu'un certain nombre de personnes se laissent aller par ces dires.

Le Préfet fera assurer l'accompagnement de la commission d'enquête par les ingénieurs du département qui ont rédigé la pièce dont nous avons pris connaissance chez moi à La

Ecoutez-moi je vous prie
J'ai entre dans votre pensée
de faire quelque chose en
me d'empêcher les résultats
invisibles que l'administration
poursuit.

L'enquête ne doit pas être
différée longtemps, car le
Conseil général a décidé qu'il
se réunirait en session extra-
ordinaire le 10 Mai prochain
pour entendre le rapport de
cette commission, et pour
décider à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de ma parfaite
considération



M. G. pense que nous allons recevoir
la visite de M. Burquet, conseil
de la gendarmerie du canton de Soissons
et Député de l'Aisne.